

Mémoire

Pour une politique de la réussite éducative

Novembre 2016

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
1600, boul. Henri Bourassa Ouest
Bureau 520
Montréal (Québec) H3M 3E2
WWW.ORIENTATION.QC.CA



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

INTRODUCTION

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) est constitué en vertu de la législation du Québec et a pour mandat principal la protection du public. Ce n'est pas une association, et il ne représente pas les intérêts des conseillers d'orientation (c.o.), mais ceux de la population québécoise en matière d'orientation et d'autonomie socioprofessionnelle. L'OCCOQ remplit son mandat notamment par la surveillance de la compétence de ses membres, mais aussi en avisant les décideurs publics et privés sur des sujets touchant à son mandat.

C'est dans cette optique de protection des citoyens du Québec que l'Ordre veut contribuer à la consultation sur la Politique de la réussite éducative. D'autant plus que l'Ordre encadre plus de 2 500 professionnels détenteurs d'une formation universitaire de niveau maîtrise, répartis dans des secteurs variés qui touchent tous la jeunesse : l'éducation, l'employabilité, la réadaptation, la santé mentale, l'intervention organisationnelle.

À ce titre, rappelons le champ d'exercice des conseillers d'orientation qui est : « *évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, intervenir sur l'identité ainsi que développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de la vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement*ⁱ. » Dans ce champ d'exercice, les conseillers d'orientation réalisent également certaines activités professionnelles réservées à haut risque de préjudice, particulièrement pour les personnes plus vulnérables comme les personnes atteintes d'un trouble mental ou neuropsychologique et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptationⁱⁱ. En adoptant le Projet de loi n° 21 et en réservant des activités pour les conseillers d'orientation, le législateur reconnaît leur expertise et identifie ces derniers comme professionnels pouvant œuvrer auprès de clientèles vulnérables.

L'orientation et l'élaboration d'un projet professionnel en fonction de sa personnalité sont une manière pour chaque individu, jeune ou adulte, de prendre sa place dans la collectivité tout en affirmant son identité. Comme nous l'avons précisé dans le mémoire lors de la consultation jeunesse, nous pensons que, comme citoyens et citoyennes, nous sommes appelés à la réalisation de nos aspirations, à l'épanouissement de nos potentialités d'hommes et de femmes. Dans cette optique, le Québec ne doit s'enrichir de sa relève que dans la mesure où sa relève s'en trouve elle-même enrichie.

Ce mémoire est donc une occasion pour nous de rappeler à quel point l'orientation permet à chaque individu de se donner des buts et de définir des aspirations qui tiennent compte d'éléments tels que ses compétences, ses valeurs, ses intérêts, ses connaissances et son environnement. Des éléments qui constituent toute la richesse d'une personne, qui sont indispensables à la révélation de son potentiel et qui, de surcroît, sont indissociables de la persévérance, de la motivation et par conséquent, de la réussite scolaire et éducative.

AXE I

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

THÈME 2 : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers¹

Repérer très tôt les élèves ayant des besoins particuliers, évaluer leurs besoins et mieux aider leurs parents

Au cours des dernières années, diverses politiques ministérielles ont souligné l'importance de la prévention, basée sur la mise en place de conditions propices aux apprentissages, et la nécessité d'intervenir rapidement dès les premières manifestations des difficultés. Certains des objectifs de ces politiques étaient de s'assurer que tout élève rencontrant des difficultés dans son parcours scolaire fasse l'objet d'une attention particulière, que l'organisation des services éducatifs soit au service de cet élève et soit basée sur une approche individualisée de réponse à ses besoins et à ses capacités.

Force est de constater que ces politiques n'ont porté fruit que dans quelques milieux. La réalité est toujours préoccupante, voire même alarmante, dans plusieurs écoles en ce qui a trait au soutien et à l'accompagnement personnalisé de ces jeunes par des professionnels. L'équipe-école est débordée, les pratiques sont cloisonnées et il y a apparemment méconnaissance du rôle des professionnels qui gravitent autour d'eux, notamment en ce qui concerne le rôle des conseillers d'orientation, et ce, en formation générale des jeunes, en formation professionnelle tout autant qu'en formation générale des adultes ou aux études post secondaires.

Pour être en mesure de bien repérer les difficultés d'un élève et d'évaluer ses besoins, un ensemble de services doit être mis en place et des professionnels attirés doivent être réellement disponibles pour répondre à la demande. À ce titre, les compétences du conseiller d'orientation lui permettent de poser un jugement clinique en tenant compte des facteurs personnels, familiaux et environnementaux, sur la situation complexe des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Il faut se rendre à l'évidence : la clientèle vulnérable est desservie de façon inégale, les ressources sont insuffisantes et l'identification précoce des difficultés de cette clientèle peut difficilement être optimisée dans ce contexte. Lors d'une consultation récente auprès de nos membres, il a été révélé que la difficulté la plus grande réside toujours dans le manque d'accompagnement de ces élèves et de leurs parents par des professionnels. Car au-delà des programmes qui se multiplient, des activités de toutes sortes et de la panoplie d'outils existants, ces jeunes peinent toujours à trouver un sens à leurs études, à actualiser leur potentialité et réaliser leurs aspirations.

Certains conseillers d'orientation nous ont aussi fait part de leur inquiétude quant au déséquilibre que provoque une offre de services grandissante au profit des jeunes HDAA versus l'aide disponible pour la clientèle dite « régulière » qui présente aussi des besoins de soutien et d'accompagnement, et ce, dans une proportion non négligeable

¹ Pour le thème 2, des exemples d'actions posées par des c.o. dans leur milieu sont présentées à l'Annexe 1, page 15.

(environ 15 % à 20 %ⁱⁱⁱ). Ces besoins font l'objet de demandes auxquelles les professionnels essaient de répondre dans la mesure où l'ensemble de leurs tâches leur en laisse le temps.

Ainsi, dans l'intérêt des jeunes et des parents, nous rappelons qu'il y a urgence d'ajouter des ressources professionnelles en nombre suffisant dans les réseaux institutionnels, et que leur soient offertes des conditions d'exercice reflétant le niveau de responsabilité qui est le leur. Il en va de même pour tous les niveaux paliers d'enseignement.

Enfin, soulignons que la réussite ne concerne pas seulement les jeunes au primaire et au secondaire, mais bien **chaque individu tout au long de sa vie**, qu'il soit en cheminement régulier, qu'il ait des besoins particuliers ou même qu'il effectue un retour aux études à l'âge adulte.

Porter une attention particulière la réussite des garçons

Les Grandes rencontres sur la persévérance scolaire de 2013, tout comme les résultats de la tournée des régions menée également en 2013 par le gouvernement du Québec pour prendre le pouls de la jeunesse, ont démontré **le rôle clé de la reconnaissance des aspirations professionnelles comme facteur de persévérance scolaire**. Notre propre communauté professionnelle, tant nos chercheurs que nos praticiens, non seulement en font le constat, mais en tiennent compte dans leur pratique.

Persévérer, c'est accepter de continuer à mettre des efforts afin d'atteindre un but qui a de la valeur pour soi. Ainsi, pour rendre un milieu attractif, il faut qu'il rejoigne et réponde aux besoins des jeunes et à leurs aspirations tout comme il doit être à l'écoute de leur sensibilité. Pour stimuler véritablement les jeunes, il faut leur permettre d'être en contact avec leur vitalité et faire ainsi, de leur parcours scolaire, un terrain véritablement fertile. Pour cela, il faut non seulement être entouré de personnes disponibles, mais aussi de personnes conscientes de leurs réalités fondamentales.

Concernant la réussite des garçons, des données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport^{iv} révèlent que 71 % des décrocheurs au Québec ont un retard scolaire et 60,5 % sont des garçons. Une équipe de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval a d'ailleurs publié un rapport dévastateur sur le sujet, sous la direction des professeurs Simon Larose et Stéphane Duchesne^v. La réforme n'aurait pas eu l'effet espéré sur ceux qu'elle prétendait aider, c'est-à-dire, notamment, les jeunes à risque et les garçons.

Selon certains autres chercheurs^{vi}, les garçons sont moins engagés dans leurs études, sont plus enclins à négliger leurs travaux scolaires, expriment plus souvent de l'insatisfaction à l'égard de l'école. Ce sont de tristes réalités qui peuvent être changées par des modifications aux plans de la pédagogie, aux modes d'apprentissage et d'encadrement, ou même via les activités parascolaires et sportives offertes dans les écoles.

Pour ce faire, certains moyens nous apparaissent pertinents comme :

- favoriser les expériences concrètes en lien avec leur quotidien pour les impliquer davantage dans leur réussite;

- développer davantage la pédagogie par projet pour que les démarches d'apprentissage mènent à des expériences significatives et à des résultats concrets;
- valoriser les expériences parascolaires;
- offrir davantage des programmes sport/études pour tous;
- organiser des stages d'exploration en milieu de travail;
- porter une attention particulière dès l'apparition de difficultés scolaires chez certains garçons (dépistage préventif).

Soutenir l'intérêt et la motivation des élèves plus doués

La notion de réussite s'adresse à tous les jeunes et les adultes, les très talentueux comme ceux qui éprouvent des difficultés. Elle porte sur les objectifs personnels que chacun se fixe afin de développer ses forces et dépasser si possible ses limites. La réussite devient l'actualisation de son potentiel et de ses rêves. Malheureusement, dans le système scolaire actuel, les personnes douées font parfois les frais d'une réorganisation scolaire au sein des écoles et des commissions scolaires pour le bien des clientèles vulnérables.

Les élèves doués doivent aussi avoir la possibilité de s'accomplir et d'utiliser leur plein potentiel. L'école doit également devenir pour ces jeunes ou ces adultes un milieu leur permettant de s'épanouir, de mettre à profit leurs habiletés et de donner un sens à leurs apprentissages. Oui, l'école peut être inclusive, mais cette inclusion doit favoriser la réussite éducative pour tous. Nous croyons que tous les élèves, y compris les doués, ont droit à un milieu scolaire qui leur permet d'apprendre et de se surpasser.

THÈME 3 | Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

Créer dans les écoles des équipes multidisciplinaires responsables de la réussite des élèves pour mieux aider ceux qui sont à risque

La variété des problématiques et des clientèles que l'on retrouve en éducation, l'émergence de nouvelles réalités quant aux besoins des clientèles à risque et le nombre restreint de professionnels qui y sont rattachés, font en sorte que les élèves, tout comme leurs parents, se retrouvent confrontés à ce qu'on pourrait appeler les « tunnels des besoins ». En effet, les professionnels œuvrant pour la plupart en pratique fermée ne communiquent pas tous entre eux et les services sont souvent offerts de façon unidirectionnelle. Pourtant, ces professionnels travaillent tous sur le terrain ou en relation directe avec la clientèle et ont des rôles complémentaires sous une mission commune : la réussite éducative des jeunes.

En matière de santé mentale en milieu scolaire, il est pratiquement impossible actuellement d'assurer une continuité et une cohérence entre les actions des uns et des autres. Pourtant, en santé et services sociaux, on instaure désormais des pratiques collaboratives. Nous sommes d'avis que ces pratiques collaboratives devraient s'étendre au secteur scolaire et communautaire, là où les personnes reçoivent, ou devraient recevoir, les services dont ils ont besoin. En effet, nous croyons essentiel de développer une culture qui favorise le travail en **interdisciplinarité** dans tous les milieux scolaires afin de favoriser le travail des

professionnels en complémentarité pour le bien des personnes. Il devient primordial que tous les acteurs, enseignants, élèves et parents, membres de la direction, connaissent, et surtout reconnaissent, le rôle et l'importance de chaque professionnel. Une véritable synergie des ressources publiques est nécessaire non seulement pour des raisons d'efficacité opérationnelle et budgétaire, mais aussi parce que nous intervenons auprès de personnes, les jeunes et les adultes, qui ont besoin d'une continuité de services qui peut faire une différence entre persévérer et décrocher. Il est possible d'instaurer cette synergie et il nous apparaît indispensable de le faire pour agir de manière efficace et durable.

Certaines pistes intéressantes sont proposées par des conseillers d'orientation :

- ▶ Favoriser l'implication de tous les professionnels au sein d'équipes interdisciplinaires et démontrer la pertinence du rôle de chacun notamment avec les clientèles vulnérables.
- ▶ Favoriser des rencontres entre les conseillers d'orientation du scolaire et ceux de l'employabilité pour l'adulte qui retourne aux études.
- ▶ Considérer le rôle central du c.o. et se fier à son expertise en ce qui concerne le développement vocationnel des jeunes et des adultes tout au long de leur parcours scolaire.
- ▶ Favoriser le codéveloppement des professionnels afin de bonifier les pratiques et améliorer les procédures.
- ▶ S'inspirer du réseau de la santé qui a conçu un outil à l'intention des agences de la santé et des services sociaux et des établissements pour baliser l'accès et la continuité des services destinés aux personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.
- ▶ Établir un ratio approprié et suffisant de professionnels en fonction des besoins identifiés dans les milieux scolaires. Les élèves doivent avoir véritablement accès aux services complémentaires. **Actuellement, le réseau scolaire compte une moyenne de 1 conseiller d'orientation par tranche d'environ 1600 élèves.**

▶ L'OCCOQ a également mis en place un **projet inédit de formation et de coaching en milieu scolaire pour les c.o. et leur direction en vue de les soutenir dans la mise en place d'une planification des services d'orientation**. Cette initiative est un point de départ important pour une pratique réflexive, concertée et active dans la prestation des services d'orientation scolaires partout au Québec. Ce projet innovateur cible la **réponse aux besoins** des élèves, laquelle vise directement la **réussite éducative** des jeunes (Voir Annexe 2, page 16.)

Commencer le parcours scolaire plus tôt ou allonger la période de fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification

Notre énoncé de pertinence sociale précise que le conseiller d'orientation, expert de la relation individu-travail-formation, vise le mieux-être personnel et professionnel en mobilisant le potentiel des personnes et en les aidant à prendre leur place dans la société tout au long de leur vie. Directement en lien avec l'idée que chaque personne trouve sa place dans le respect de ses besoins et de sa réalité, nous questionnons la pertinence d'allonger la fréquentation scolaire surtout en rapport avec la persévérance scolaire.

Les élèves qui cheminent normalement ne seront pas touchés par cette mesure. Notre préoccupation concerne donc les autres, souvent démotivés par les échecs répétitifs et dévalorisants qui les mènent souvent vers l'abandon. Nous doutons que deux années supplémentaires puissent avoir un impact sur leur motivation; cela risque de simplement prolonger leur expérience d'impuissance et finir par ressembler à un supplice imposé plutôt qu'à une chance offerte. Offrir de prolonger de deux années une expérience difficile, avouons-le, n'a rien de motivant.

Il serait de mise de réfléchir aux accès vers une première qualification. Peut-on inclure des stages en milieu de travail? Des formations en entreprise? La reconnaissance des acquis? À ce sujet, un conseiller d'orientation a mis en place, pour les personnes éloignées du marché du travail, un programme qui les mène vers l'acquisition et la reconnaissance de compétences à partir d'expériences de stages auprès de divers employeurs. (Voir Annexe 3, page 20.) Accompagné par un c.o. la personne prend conscience de ses apprentissages et réalisations, et construit un *Visa Destination Emploi* qui présente ses compétences. C'est grâce à ce visa de compétences qu'elle pourra ensuite s'engager sur le marché du travail. Voilà une initiative qui pourrait certainement s'adapter aux élèves en difficulté.

Si notre structure pédagogique pouvait mener vers une « formation qualifiante », quel que soit le mode d'apprentissage – formel, non formel ou informel –, et encourager ainsi la personne en difficulté à poursuivre le développement de ses compétences autrement que par les voies habituelles, cela serait un pas vers la réussite éducative. De plus, l'accessibilité aux différentes formations continues pourrait tenir compte de la diversité des parcours et reconnaître les acquis extrascolaires. Pourquoi ne pas faciliter l'accès aux attestations d'études collégiales (AEC) qui sont de plus en plus reconnues par les employeurs et répondent à de réels besoins de leur part? Elles sont actuellement inaccessibles aux élèves en fin d'études secondaires. De même, comment aider un étudiant ayant réussi tous ses cours dans un programme de formation technique au cégep, sauf un cours de philosophie et qui ne peut, pour cette raison, obtenir son diplôme, voyant, par conséquent, la porte des employeurs potentiels ou des universités se fermer? Il faut trouver des solutions pour toutes ces situations tant pour les jeunes que pour les adultes afin de favoriser l'accès à une éducation de qualité pour tous.

Finalement, au-delà de toutes les mesures possibles, nous pensons qu'il faut avant tout un accompagnement personnalisé des jeunes et des adultes en formation ou en transition pour leur permettre d'intégrer les différentes expériences et de les transposer dans un projet de carrière réaliste qui répond à leurs intérêts, valeurs et traits personnels, qui donne un sens à leur démarche. Pour offrir cette aide, les intervenants, notamment les conseillers d'orientation, doivent être disponibles et en nombre suffisant.

Mieux outiller les jeunes du secondaire par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle

Le libellé de cette piste d'action est, selon nous, inapproprié. On devrait plutôt écrire : « Mieux accompagner les jeunes du secondaire par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle ». Qu'on se le dise : le développement de l'identité et son expression dans un projet de carrière **ne sont pas qu'une question de moyens ou d'outils**. Il s'agit d'une

démarche de nature psychologique. Des outils peuvent la soutenir, mais c'est essentiellement un processus personnel, voire intime. Les plus récents développements en orientation montrent d'ailleurs l'importance des processus non rationnels dans la prise de décision^{vii}. Par ailleurs, des recherches^{viii,ix,x}, tant québécoises qu'américaines, démontrent que l'exposition à de l'information de plus en plus abondante ou à des choix nombreux et diversifiés peut paradoxalement avoir un effet néfaste sur la capacité de l'individu à faire ses choix. Sans toutefois négliger leur importance, nous croyons que les outils existants sont déjà forts nombreux et diversifiés. Nous pensons donc que l'offre de services ne doit pas être basée uniquement sur leur accessibilité ou sur son abondance d'information scolaire et professionnelle. Il est essentiel de revenir aux besoins réels et actuels des jeunes qui sont plutôt **des besoins d'accompagnement, d'encadrement et de soutien tout au long de leur cheminement scolaire** (FGJ, FGA, FP, postsecondaire). Alors plutôt qu'outiller les jeunes, offrons davantage de ressources dans les milieux tant pour les clientèles en cheminement régulier que ceux ayant des besoins particuliers. Mais comment trouver les sommes nécessaires?

Les sommes investies dans l'approche orientante (plus de 300 M\$ depuis 15 ans selon ce qui est dit à l'occasion du colloque annuel de l'approche orientante) - sommes qui ne sont pas dédiées et pour lesquelles aucune reddition de compte n'est exigée - gagneraient peut-être à être réinvesties, du moins en partie, dans l'accès aux services des c.o. Ceux-ci sauront intervenir de la manière appropriée (groupe classe, groupe restreint ou rencontre individuelle), tout comme utiliser et proposer les outils pertinents selon les besoins de chacun. Le travail des c.o. se fait souvent dans l'ombre, sans que personne ne le sache, mais, nous le savons par l'expérience, il est intimement lié à la persévérance et à la réussite des jeunes et des adultes.

Améliorer les transitions entre les différents niveaux et parcours scolaires

Faciliter le passage des élèves entre les différents ordres d'enseignement

Des chercheurs^{xi,xii,xiii} ont établi que l'adaptation des enfants à leurs expériences scolaires précoces a des conséquences à long terme sur le développement cognitif et social et sur le décrochage scolaire. L'entrée à l'école primaire, secondaire, collégiale, en formation professionnelle ou dans un parcours différencié, met souvent en lumière des aptitudes et habiletés scolaires et sociales de la part des jeunes qui sont parfois manquantes ou déficientes. De plus, la transition vers l'école secondaire s'accompagne de plusieurs autres changements, d'ordre social, émotionnel et physique, et les élèves ont souvent besoin d'aide avant, pendant et après cette transition afin de conserver leur bien-être social, psychologique et scolaire tout au long de leur cheminement. Dans cette optique, il importe d'agir et de trouver des solutions pour améliorer les transitions et diminuer l'impact négatif que cela provoque parfois sur certains jeunes.

L'élève doit avant tout bénéficier, au bon moment, de services et d'un accompagnement approprié et personnalisé pour influencer positivement ces moments importants de sa vie. Il importe donc que les écoles planifient systématiquement ces transitions et prévoient de l'aide,

de l'accompagnement personnalisé et flexible aux jeunes, aux adultes et à leur famille. Pour y arriver, une collaboration de tous les acteurs du milieu doit être mise en place en développant de mécanismes de communication efficaces pour le bien des jeunes.

À cette fin, nous croyons que différentes stratégies peuvent être déployées dans les milieux. Celles-ci doivent être coordonnées avec l'ensemble du personnel concerné et devraient proposer des démarches volontaires en vue d'aider l'élève dans ses diverses transitions scolaires et dans son insertion professionnelle. Cela implique aussi de tenir compte des contextes culturels et sociaux tout comme des besoins de chaque élève et par conséquent, un travail collaboratif tout comme une cohérence et une continuité des actions de la part des acteurs concernés.

Nos membres ont fait les propositions suivantes en lien avec cet axe :

- ▶ S'inspirer de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ) qui, pour améliorer les transitions entre les différents niveaux et parcours scolaires, a impliqué les conseillers d'orientation dans les plans d'intervention initiés par les milieux scolaires. L'expérience leur a montré que la collaboration entre les milieux de la santé et de l'éducation favorise les transitions.
- ▶ Considérer le rôle du conseiller d'orientation, notamment en raison de son expertise aux plans de la formation de l'identité, de sa clarification et de sa transposition en termes professionnels, et ce, de façon préventive, éducative et curative.
- ▶ Prévoir des interventions pour les jeunes au parcours atypique en amont et en aval de la période d'absence des études.
- ▶ Impliquer davantage les conseillers d'orientation en agissant de manière à faciliter les ponts vers les services adaptés des établissements des différents ordres d'enseignement, lesquels sont encore méconnus des élèves qui pourraient en bénéficier.
- ▶ Revoir ou instaurer d'autres modes de diplomation pour reconnaître les compétences des jeunes qui ne réussissent pas à terminer leur formation générale au collégial.

Ainsi, nous sommes d'avis, tout comme certains chercheurs^{xiv}, que de bonnes stratégies de transition scolaire permettent de renforcer la capacité d'adaptation des jeunes, exercent une grande influence sur leur motivation à fréquenter l'école, changent leur perception envers d'eux-mêmes et de l'école et entraînent une amélioration de leur rendement scolaire.

Axe II

Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

THÈME 3 : Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Valoriser la formation professionnelle auprès des jeunes

Depuis des années, des campagnes de promotion de la formation professionnelle sont en place et ne semblent pas donner de résultats à la hauteur des attentes. Il semble que ce genre d'action ne soit pas suffisant. Il faut se pencher sur les raisons qui font que les jeunes ne s'intéressent pas à la formation professionnelle. Quels sont les mythes et les préjugés en jeu, quelles sont les ambitions, parfois indues, des parents ou même du jeune tout comme les barrières systémiques qui en limitent l'accès? À ce sujet, voir le texte très révélateur de la conseillère d'orientation Dominique Gagné, Annexe 4, page 24. Comme c.o., nous disons qu'il ne suffit pas d'informer

sur la formation professionnelle, il faut que cela réponde au désir et aux besoins du jeune de réaliser son potentiel, que cela ait un sens pour lui. Le rôle du c.o. est d'aider l'individu dans sa démarche d'orientation, de le guider dans son exploration des diverses formations, dont celles qu'offre la formation professionnelle, bien sûr.

Nous sommes d'avis qu'on ne devrait jamais se limiter à des interventions portant sur la simple connaissance des options professionnelles et du marché de travail. On doit aussi tenir compte de la part déterminante des processus psychologiques impliqués dans le choix de carrière. Ainsi, l'adéquation formation-emploi ne peut avoir de sens et ne peut réussir que dans la mesure où elle tient en considération l'aspect individuel de la question. Ce que les conseillers d'orientation soutiennent, c'est la réalisation du potentiel des personnes pour prendre leur place dans la société en fonction des objectifs de carrière qu'elles se seront elles-mêmes définis.

Nos membres ont identifié les moyens suivants en lien avec cette piste d'action :

- utiliser le vocable « formation qualifiante » dans le discours public pour englober les formations qui permettent de se qualifier pour un emploi qu'elles soient au niveau secondaire, collégial ou universitaire;
- informer et sensibiliser la communauté (parents, élèves, milieu scolaire, employeurs, partenaires) de la valeur des différents diplômes (DES, DEP, ASP, AFP, etc.) pour que cessent la stigmatisation et la hiérarchisation de prestige en éducation. Les c.o. doivent contribuer à cette tâche, mais également l'école et les instances gouvernementales;
- faciliter l'accès à certains programmes de formation professionnelle très contingentés dans certaines régions et offrir de meilleures conditions de réussite aux jeunes, notamment ceux qui ont des besoins particuliers.

Axe III

Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

THÈME 1 : L'engagement parental

Maintenir et renforcer l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant

Les mondes scolaire et du travail sont de plus en plus en mouvement et les jeunes, ainsi que leurs parents, sont continuellement confrontés à des choix qui ont des conséquences importantes sur leur avenir. Ainsi, les préoccupations et les inquiétudes des jeunes et des parents sont nombreuses et diversifiées. Ceci est vrai pour tous les jeunes, mais cela est encore plus accentué chez les jeunes HDAA. Loin de se résorber, les différentes problématiques qui touchent cette clientèle et le monde de l'éducation en général se multiplient et ont des conséquences sur d'autres sujets actuels : la motivation, la persévérance et la réussite scolaires.

Les parents désirent ardemment supporter leurs jeunes, mais ne possèdent pas toujours les réponses appropriées. Ils ne savent pas toujours comment se renseigner, obtenir des informations pertinentes, où s'adresser, etc. L'OCCOQ a sondé, en 2011, les parents du Québec afin de connaître leurs besoins en lien avec l'orientation scolaire de leurs jeunes. Les principaux constats retenus ont été que les parents avouent vivre de **l'isolement** en lien avec le cheminement scolaire de leurs jeunes, ont **besoin d'être guidés** pour mieux les accompagner

et ont **besoin d'information générale** en lien avec les choix à faire et les différentes transitions à venir. La plupart d'entre eux ne connaissent, ni ne comprennent, la portée parfois lourde de conséquences de leurs gestes et de leurs paroles.

Il en va de même pour les parents de jeunes immigrants. Les parcours de ces jeunes sont rarement simples et l'entrée dans un système scolaire différent présente des difficultés particulières, voire considérables. Une étude du Conseil canadien de développement social a d'ailleurs révélé que l'un des principaux problèmes auquel font face les jeunes immigrants est l'isolement social, particulièrement au secondaire^{xv}. Il importe donc de tenir compte aussi de leur réalité qui est bien différente et amène son lot de déceptions, de projets irréalistes et de remises en question.

Dans cette optique et pour répondre aux besoins des parents, l'OCCOQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a conçu **l'Espace virtuel pour les parents**^{xvi} qui informe, outille et sensibilise les parents au monde scolaire, au monde du travail et qui démystifie l'orientation des jeunes au Québec. Sa grande popularité (une moyenne d'environ 150 visiteurs par jour) démontre à quel point les parents ont besoin de soutien pour accompagner leurs jeunes dans les nombreux choix à venir.

Diverses études scientifiques et publications ministérielles^{xvii} révèlent que, lors de leur démarche d'orientation, les jeunes sont justement plus enclins à faire confiance à leurs parents pour discuter de leur orientation et pour s'informer auprès d'eux des choix à envisager. Ces études démontrent que les parents occupent une place de premier plan dans le cheminement de leurs enfants et que l'importance de leurs interventions est reconnue tant par les jeunes eux-mêmes que par les conseillers d'orientation.

À la lumière de ces constats, nous pensons que les parents devraient davantage être sensibilisés à l'importance de leur rôle dans le cheminement de leurs jeunes et devraient aussi mieux comprendre à quel point leur intervention peut contribuer positivement à leur persévérance et leur motivation scolaires.

Ainsi, certaines pistes sont envisagées par nos membres :

- s'assurer d'avoir les ressources nécessaires dans les écoles pour accompagner les parents québécois, mais aussi les parents de jeunes immigrants;
- sensibiliser les parents sur le rôle qu'ils jouent et l'influence qu'ils ont auprès de leur jeune afin qu'ils comprennent mieux l'impact qu'ils ont sur leur processus décisionnel et sur la persévérance et la motivation à l'école;
- sensibiliser les parents pour qu'ils aient davantage des attentes réalistes en lien avec l'école, le système scolaire et le marché du travail, tout comme pour les compétences de leur jeune;
- sensibiliser les parents aux impacts d'une trop forte pression sur leur jeune;
- faciliter les démarches des parents dans les suivis et les représentations qu'ils doivent faire avec leur enfant ayant des besoins particuliers.

THÈME 2: L'appui des partenaires et de la communauté

Mieux définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs à l'égard de la réussite éducative

Dans sa stratégie d'action visant la persévérance et la réussite éducative, le gouvernement du Québec précise des moyens et définit des objectifs qui tiennent compte des enseignants, de la direction, des parents et de la communauté, et qui impliquent également l'apport de différents « acteurs » qui gravitent autour du jeune. La population connaît-elle suffisamment ces divers acteurs et sait-elle ce qu'ils peuvent faire pour contribuer à la réussite éducative?

À l'heure actuelle, nous le disions précédemment, les jeunes et leurs parents sont confrontés à des problématiques de plus en plus nombreuses et variées. Ils manquent d'informations et les professionnels, souvent, ne suffisent pas à la demande.

Il importe ainsi de faire connaître à la communauté scolaire, incluant les directions et les membres de l'équipe-école, les rôles et responsabilités des professionnels qui travaillent pour aider les jeunes dans leur cheminement scolaire. Ces divers rôles et responsabilités s'appuient sur les orientations et le plan de réussite de l'école. Cela permettrait de renseigner, voire de mobiliser l'ensemble du personnel et de la communauté à la réussite éducative.

L'implantation des Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (IRC) qui œuvrent à la réussite éducative des élèves québécois est une ressource de plus en plus présente. Leur rôle de mobilisation des acteurs régionaux et de développement de partenariats locaux dans la promotion des conditions de réussite éducative est notable et est un modèle sur lequel s'appuyer pour cette piste d'action.

Il ne faut pas négliger l'**accessibilité des services** et la **disponibilité de moyens financiers** pour être en mesure d'agir collectivement et d'atteindre les objectifs en lien avec la réussite éducative.

Nos membres ont identifié les moyens suivants pour cette piste d'action :

- connaître et reconnaître le rôle et l'expertise de chaque professionnel de la part de tous les acteurs, notamment la direction;
- définir les rôles et valoriser la place de chacun dans l'offre de services des professionnels gravitant autour du jeune et favoriser l'interdisciplinarité;
- permettre une meilleure accessibilité aux services et éviter le dédoublement et la perte de sens pour l'individu dans sa recherche d'aide;
- définir un ratio de professionnels en fonction du nombre d'élèves et des problématiques rencontrées dans le milieu;
- faire connaître les ressources et les programmes d'employabilité existants, incluant les centres de réadaptation ainsi que les organismes offrant les mesures de soutien visant le développement de l'employabilité et l'intégration en emploi.

CONCLUSION

Cette réflexion commune sur la réussite éducative est pour nous très significative. Non seulement elle est directement en lien avec notre énoncé de pertinence sociale visant à ce que chaque personne trouve sa place au sein de la société en mobilisant son plein potentiel, mais elle permet de faire un état de situation sur notre système scolaire actuel en vue d'y apporter des changements significatifs et pertinents pour le bien de nos jeunes.

Actuellement, faut-il le rappeler, un très grand nombre de jeunes ne trouvent pas dans leurs études un sens qui leur permettrait de traverser leurs difficultés, de continuer à mettre les efforts requis et de persévérer. Les recherches le démontrent, avoir un projet stimulant, mobilisant, qui correspond à ses aspirations, est un facteur reconnu de motivation et de réussite^{xviii}. La visée fondamentale de l'orientation est justement de soutenir la persévérance et la réussite par le développement d'une identité forte et positive, et de favoriser un ancrage solide et personnalisé tout autant qu'une diversité des choix professionnels.

Dans cet ordre, rappelons que la situation de l'orientation en milieu scolaire est au centre des préoccupations de l'OCCOQ depuis bien longtemps déjà. En 2004, un état des lieux auprès des c.o. du milieu scolaire révélait que dans plus de 62 % des milieux, les conseillers d'orientation n'arrivaient pas à rencontrer l'ensemble des élèves faisant appel à leurs services. Dans cette réflexion engagée, un modèle des besoins^{xix} s'est imposé comme un point d'ancrage, comme un catalyseur essentiel et un pilier indispensable pour l'élaboration de la planification et de l'évaluation des services d'orientation.

Après avoir publié le *Guide de pratique Orientation en formation générale des jeunes*^{xx}, tel que précisé précédemment, l'OCCOQ a innové en instaurant un projet de formation et de coaching en milieu scolaire pour les c.o. et leur direction en vue de les soutenir dans la mise en place d'une planification des services d'orientation. Cette planification présente la raison d'être du service d'orientation, ses grandes orientations, ses objectifs, ses activités, et tout cela en fonction des besoins de la clientèle. Elle repose sur une analyse approfondie du milieu et se fonde ainsi sur le portrait de la clientèle, sur le projet éducatif ou sur le plan stratégique de l'institution (mission, valeurs, objectifs, etc.). Elle tient compte du rôle du conseiller d'orientation aussi bien auprès des élèves qu'au sein de l'équipe-école.

Ceci étant dit, pour répondre adéquatement aux besoins grandissants des jeunes et de leurs parents, nous croyons qu'il est prioritaire de revoir l'accessibilité des services cliniques dans les écoles et les institutions, ceci afin de permettre à tous les professionnels d'évaluer, d'intervenir et de référer, et ainsi assurer la continuité et la cohérence de leurs actions pour le bien de l'élève. Dans cette optique, les services de soutien à la persévérance et à la réussite que sont les services d'orientation dans les établissements d'enseignement devraient nécessairement être planifiés et évalués, et ceux qui les dispensent, gestionnaires, professionnels, devraient avoir à répondre de leurs résultats.

Car nous savons qu'une démarche d'orientation constitue pour chaque personne un moment privilégié de s'arrêter et donner du sens à ses apprentissages et à ses expériences. Pour les jeunes et pour les adultes, c'est là une occasion de faire de leur passage à l'école un investissement en eux-mêmes, un moyen de se découvrir, d'être davantage conscient de leurs forces, pour ainsi travailler à leur propre bonheur et s'assurer un avenir à la hauteur de leurs aspirations.

-
- i QUÉBEC. *Code des professions*, L.R.Q, c. C-26, a. 37, par g : à jour au 1^{er} septembre 2015.
- ii Ibid., a. 37.1, par 1.3.1o.
- iii En appliquant à notre modèle les propositions dans les travaux de Terrence Scott (2007), pour le ministère de l'Éducation du Manitoba.
- iv MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. 2011. Indicateurs de l'éducation, Québec, gouvernement du Québec.
- v CYRENNE, D., SMITH, S. HARVEY, M., BOISCLAIR-CHATEAUVERT, G., *Perceptions de l'enseignement et réussite éducative au secondaire : une analyse comparative selon que les élèves ont été exposés ou non au renouveau pédagogique*. Rapport final déposé à la Direction de la recherche et de l'évaluation Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Sous la direction de Simon Larose, Ph. D. Stéphane Duchesne, Ph. D. Projet ERES, Université Laval, 14 août 2014.
- vi GAUDREAU, M., THIVIERGE, J., LAVERGE, L., GAGNON, M., VEILLETTE, S., GAUDREAU, M., LABROSSE, J. et M. PERRON. 2010. Regard sur les adolescents du Saguenay–Lac-Saint-Jean : comprendre pour mieux les soutenir. Série Enquête régionale 2008. Jonquière, ÉCOBES Recherche et transfert, Cégep de Jonquière.
- vii PERRON, Jean-François (2015). « Neuro-orientation : un nouvel éclairage du processus de prise de décision vocationnelle? », *l'orientation*, vol. 5, no 2, août 2015, p. 9.
- viii BEGIN, L. (1985). Effets de la transmission d'informations professionnelles sur les capacités de différenciation et de discrimination cognitives des sujets. Thèse de doctorat non publiée, Université d'Ottawa.
- ix SCHWARTZ, B. et al. (2002). *Journal of Personality and Social Psychology*. Maximizing Versus Satisficing : Happiness Is a Matter of Choice. Vol. 83, no 5 (1178-1197).
- x SAVARD, R. et al. (2007). *Revue canadienne de counseling*. L'effet de l'information sur le marché du travail sur le processus décisionnel relatif au choix de carrière. Vol. 41, no 3 (158-172).
- xi Alexander KL, Entwisle DR. Achievement in the first 2 years of school: Patterns and processes. 1988;53(2). *Monographs of the Society for Child Development*.
- xii Alexander KL, Entwisle DR, Horsey, C.S. From first grade forward: Early foundations of high school dropout 1997;70(2).
- xiii Ensminger ME, Slusarcick AL. Paths to high school graduation or dropout: A longitudinal study of a first-grade cohort. 1992;65(2):95-113. *Sociology of Education*.
- xiv Center for Mental Health de l'UCLA, 2003; Taylor, 2007; Line et Williams, 2007; Bottoms et Young, 2008.
- xv LOCK, J. et HANVEY, L. (2000), *Les jeunes immigrants au Canada*, 50 pages.
- xvi <http://espaceparents.quebec>
- xvii PARKER, J.S., & Benson, M.J.(2004). Parent-adolescent relations and adolescent functioning: self-esteem, substance abuse, and delinquency.
- xviii CLAVIER, Dominique (2013). *Accompagner sur le chemin du travail – 2e édition*, Septembre éditeur, 440 p.
- xix MATTE, L., 2012. « Une stratégie scolaire pour la profession », dans *L'Orientation*, vol. 1, no 2. p. 9-10.
- xx *Le guide de pratique de l'orientation – Formation générale des jeunes*, OCCOQ 2013.

BIBLIOGRAPHIE

- Bélisle, R. et Bourdon, S. (dir.) (2015). Tous ces chemins qui mènent à un premier diplôme. Orientation des adultes sans diplôme dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Rapport de recherche n° 2013-FG-170951 préparé dans le cadre d'une Action concertée MELS, MESS et FRQSC. Sherbrooke/Québec: Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA) et Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC). Document téléaccessible à l'adresse http://www.frgsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/PC_B%C3%A9lisleR_rapport2013_orientation-professionnelle-adultes.pdf/425cc6e9-8050-4a70-ae6d-7032783d0364.
- Bourdon, S. et Lessard, A. (2015). *Évaluation des effets du programme Conciliation études-travail (CÉ-T) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves en Estrie*. Sherbrooke (Québec) : Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage.
- Bourdon, S., Lessard, A. et Baril, D. (2015). *Modélisation d'une démarche partenariale de soutien à la transition école-vie adulte pour les élèves avec handicap*. Sherbrooke (Québec) : Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage, Université de Sherbrooke.
- Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle (1996). *L'éducation, un trésor est caché dedans. Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle*. Paris: Éditions Odile Jacob et UNESCO.
- Conseil supérieur de l'éducation (2013). Un engagement collectif pour maintenir et rehausser les compétences en littératie des adultes. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Québec : Conseil supérieur de l'Éducation. Document téléaccessible à l'adresse <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0482.pdf>.
- Conseil supérieur de l'éducation (2016). Remettre le cap sur l'équité. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. Québec: Conseil supérieur de l'Éducation. Document téléaccessible à l'adresse http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications_main/index.html.
- Dionne, P. et Viviers, S. (sous-presse). Métier relationnel et dispositifs publics : regard sur l'activité de c.o. en milieu scolaire. In M.-C. Doucet et S. Viviers (dir.), *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (2016). Le financement de la recherche universitaire au Québec : évolution et enjeux. Montréal : FQPPU.
- Locas, R., 2012. « La pratique de l'orientation au secondaire : des événements et des constats », dans *L'Orientation*, vol. 1, no 2. p. 8.
- Locas, R., 2012. « Vers la conception d'un guide de pratique », dans *L'Orientation*, vol. 1, no 2. p. 11-12.
- Matte, L., 2012. « Une stratégie scolaire pour la profession », dans *L'Orientation*, vol. 1, no 2. p. 9-10.
- Michaud, G., Bélisle, R., Garon, S., Bourdon, S. et Dionne, P. (2012). Développement d'une approche visant à mobiliser la clientèle dite éloignée du marché du travail. Rapport de recherche soumis au MESS. Sherbrooke: CÉRTA, Université de Sherbrooke. Document téléaccessible à l'adresse <http://erta.ca/component/jresearch/?view=publication&task=show&id=439>.
- Marcotte-Fournier A.-G. (2015). Différenciation curriculaire, ségrégation scolaire et réussite des élèves : analyse multiniveau en contexte scolaire québécois. Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Sherbrooke. Document téléaccessible à l'adresse : <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/6923>
- Viviers, S. et Dionne, P. (sous-presse). Politiques publiques et métiers relationnels. Analyse des transformations de la profession de conseiller d'orientation en milieu scolaire au Québec. In M.-C. Doucet et S. Viviers (dir.), *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Québec : Presses de l'Université Laval.

ANNEXE 1

Axe I

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

Thème 2 : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

Repérer très tôt les élèves ayant des besoins particuliers, évaluer leurs besoins et mieux aider leurs parents

Malgré le nombre très restreint de c.o. en milieu scolaire, nos membres très proactifs et créatifs, ont mis en place dans certains milieux, des projets pour desservir adéquatement certaines clientèles. Il peut être pertinent de s'en inspirer...

Exemple de projet pour une clientèle vulnérable

Les conseillers d'orientation œuvrant au Programme de réadaptation au travail du *CIUSSS-Capitale Nationale – installation IRDPQ* ont proposé un projet visant à faire vivre des mises en situation de travail. En partenariat avec le Programme d'intégration communautaire, des stages d'été à l'atelier d'évaluation au travail non compétitif sont également offerts.

Dans ces deux contextes, une équipe multidisciplinaire favorise une expérimentation sécuritaire et le développement de l'employabilité du jeune en lui permettant de développer les attitudes attendues sur le marché du travail et en favorisant sa connaissance de soi (capacités et intérêts) afin de cibler un projet qui soit à la fois stimulant et réaliste pour lui.

Exemple de projet de complémentarité qui fonctionne dans une CS

Pour l'élève à besoins particuliers intégré dans une classe régulière, des plages horaires sont prévues d'une part avec un enseignant pour du rattrapage scolaire, d'autre part avec un orthopédagogue pour le suivi des difficultés et avec un conseiller d'orientation pour des ateliers personnalisés en regard de son potentiel et de la détermination de projets d'avenir à son image... Une complémentarité qui porte fruit et permet à l'élève de profiter d'une complémentarité des services utile et pertinente.

Thème 2 : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

Porter une attention particulière à la réussite des garçons

Exemple de projet qui fonctionne dans une école

Un projet de concentration hockey qui favorise l'engagement scolaire et la motivation chez l'élève, une plus grande assiduité de sa part, un bon comportement à l'école... Le milieu de vie, l'école ainsi que la communauté, s'associent entièrement à l'équipe de hockey pour une plus grande cohérence dans la réussite éducative de ses élèves.

ANNEXE 2

Cette annexe comporte des extraits de trois articles inédits, à paraître en janvier 2017 dans le magazine *l'orientation*, Volume 7, numéro 1.

► **Vers des services d'orientation recentrés sur les besoins des élèves**

Un projet pour soutenir les conseillers d'orientation en milieu scolaire

Hélène Plourde, c.o., coordonnatrice au développement des compétences à l'OCCOQ

► **La planification de services d'orientation : l'expérience de l'école secondaire d'Anjou**

Johanne Lafrance, c.o., Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, en collaboration avec Jasmine Lévesque et Geneviève Dandurand, respectivement c.o. et directrice à l'école secondaire d'Anjou

► **La planification annuelle des services d'orientation à la Commission scolaire des Patriotes**

Patricia Trudeau, c.o., conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Patriotes

Vers des services d'orientation recentrés sur les besoins des élèves

Un projet pour soutenir les conseillers d'orientation en milieu scolaire

Hélène Plourde, coordonnatrice au développement des compétences à l'OCCOQ

/.../

Une formation inédite a été conçue pour soutenir les conseillers d'orientation et les directions d'école. Cette formation prend en considération le fait que la planification et la prestation des services reposent sur une analyse approfondie du milieu et se fondent ainsi sur le portrait du milieu. Elle tient compte aussi du rôle du conseiller d'orientation tant auprès des élèves qu'au sein de l'équipe-école. On le constate, la planification annuelle des services d'orientation ne consiste pas en une recension des activités offertes au cours d'une année et que l'on présenterait sous forme de calendrier. Elle doit présenter la raison d'être du service d'orientation, ses grandes orientations, ses objectifs, ses activités, et tout cela en fonction des besoins de la clientèle.

/.../

Les fondements

Le modèle des besoins de l'OCCOQ (voir page 16) s'est imposé comme un point d'ancrage, comme un catalyseur essentiel de même que comme un pilier pour l'élaboration de la planification et de l'évaluation des services d'orientation. De plus, une préoccupation particulière est prise en compte pour rendre les services du c.o. accessibles à tous, sans oublier les élèves aux prises avec un handicap ou une difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA). De même le rôle prépondérant des parents quant aux choix de leurs jeunes est pris en considération tout comme l'importance de la contribution et l'expertise unique des c.o. pour faire de l'école un milieu orientant; tout cela, bien sûr, en union aux efforts concertés de la communauté scolaire.

Nous souhaitons vraiment que cette démarche de formation et de coaching en milieu scolaire permette de faciliter non seulement la réflexion, mais aussi le dialogue et l'action concertée dans chacune des écoles. Son déploiement dans les commissions scolaires débutera en 2017¹.

/.../

La planification de services d'orientation : l'expérience de l'école secondaire d'Anjou / Quelques extraits de l'article rédigé par Johanne Lafrance, c.o., Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, en collaboration avec Jasmine Lévesque et Geneviève Dandurand, respectivement c.o. et directrice à l'école secondaire d'Anjou

/.../ Comment arriver à répondre à tous ces besoins ? Dans un contexte d'affluence de demandes, d'augmentation de certaines clientèles émergentes, il devient impératif pour certains c.o. de prendre du recul et d'évaluer la situation de l'orientation dans leur milieu.

Témoignage d'une c.o. et de sa directrice

/.../

C'est dans un état d'essoufflement et dans un désir de vouloir faire les choses autrement que M^{me} Lévesque s'est portée volontaire pour expérimenter avec moi un processus d'accompagnement au développement de sa planification de service en orientation. Elle souhaitait prendre un recul et réfléchir à la manière de répondre aux besoins d'orientation des élèves de son milieu. Avant même d'entreprendre ce processus, nous avons souhaité obtenir l'approbation de la direction de l'école afin de travailler et de réfléchir ensemble, avec notre complémentarité d'expertise, dans le développement d'une vision d'un service en orientation. En effet, il était essentiel non seulement d'avoir une vision des besoins d'orientation des élèves de l'école, mais aussi d'entendre à la fois les préoccupations du gestionnaire et celles de la c.o. Le but était d'en arriver à circonscrire les mandats et à déterminer la priorité des mesures à mettre en place pour le service d'orientation de l'école.

Un effort qui rapporte

/.../

Il est vrai qu'une première démarche de la planification de services peut s'avérer assez exigeante, en temps et en investissement personnel. Toutefois, il ne faut pas négliger le fait que le portrait réalisé grâce à la collecte de données devient un levier. Cet exercice de planification a aussi permis de se rendre compte de l'importance de documenter la situation de manière optimale afin de mieux communiquer les enjeux en orientation dans un langage adapté au gestionnaire. Voici des exemples de questions qui sous-tendaient la planification : à partir de la situation initiale établie, quelle est la situation souhaitée en 2016-2017 pour la clientèle vulnérable ? Quels sont les effets attendus ? Quelles sont les ressources à mobiliser ? À partir de quels indicateurs on évaluera la planification de service ?

¹ Notez que les directions en milieu scolaire (commissions scolaires ou écoles) à qui nous avons pu présenter ce projet se sont montrées très ouvertes et favorables au projet, voire enthousiastes. Il en va de même pour les conseillers et les conseillères d'orientation que nous avons rencontrés à ce sujet.

/.../

La planification annuelle des services d'orientation à la Commission scolaire des Patriotes

Patricia Trudeau, c.o., conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Patriotes

/.../ Les retombées

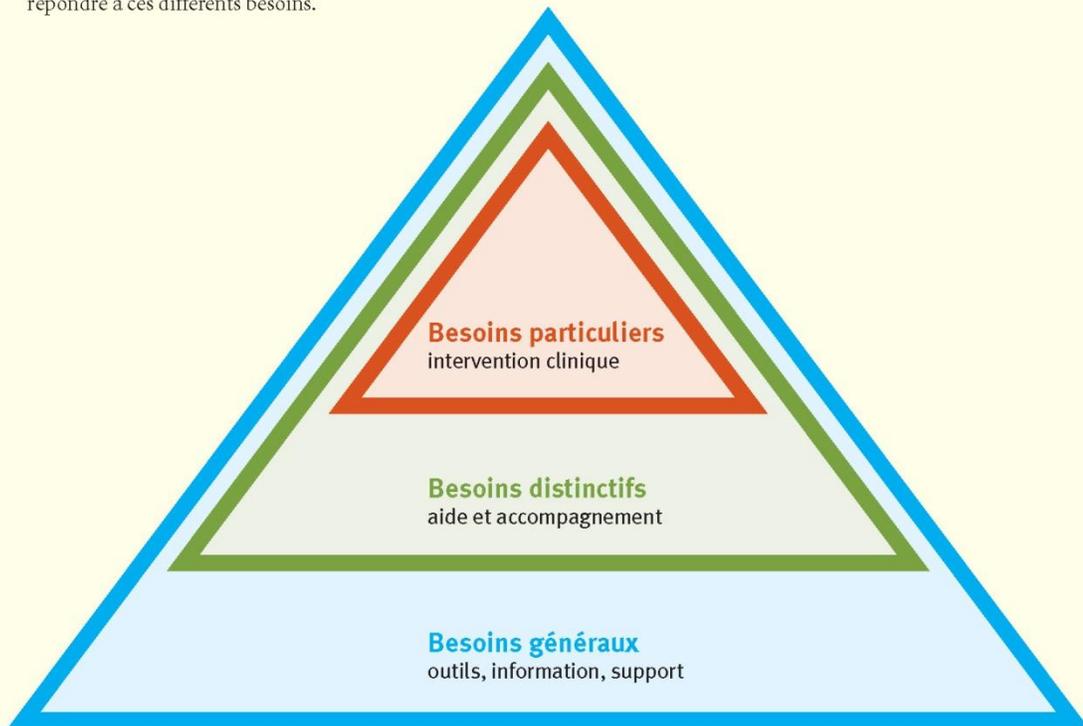
Dès la rentrée 2016, des c.o. ont effectué leur collecte de données et achevé l'ébauche du portrait de la clientèle fréquentant leur établissement secondaire. Une conseillère d'orientation a même été jusqu'à présenter son portrait à la direction, qui y a tout de suite vu une grande utilité. La direction était heureuse de trouver sur un même document l'ensemble des élèves et de voir rapidement combien nécessitaient une attention particulière. Par exemple, le nombre d'élèves accusant un retard d'apprentissage et leur niveau scolaire, ceux ayant des besoins de soutien linguistique ou encore ceux pour qui une démarche TEVA devait être entreprise.

Pour la c.o., il est apparu évident que ce portrait rigoureux constituait un levier. Elle reconnaît qu'il lui a permis de faire équipe avec la direction autour des enjeux propres à leur école. Ensemble, elles ont pu voir venir et planifier des mesures en vue de répondre aux besoins d'orientation des élèves. D'ailleurs, au cours de l'analyse, elles ont identifié un élève qui, au terme de son parcours au secteur jeune, n'allait pas obtenir de diplôme d'études secondaires. La c.o. a ainsi été en mesure de l'accompagner rapidement pour lui permettre de déterminer des pistes de solution qui lui convenaient.

/.../

Modèle des besoins d'orientation

Les besoins d'orientation des élèves sont diversifiés et dépendent à la fois de leur fonctionnement psychologique, des ressources dont ils disposent et des conditions de l'environnement qui les entourent. Ce modèle, conçu par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec¹, propose une compréhension des différents types de besoins et des interventions pour y répondre. Il est à noter qu'au-delà du rôle des différents intervenants, des compétences particulières et spécifiques sont requises pour répondre à ces différents besoins.



¹ Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. (2011, 2^e édition). *Répondre ou non aux besoins des élèves*, p. 2-3.

ANNEXE 3

Résumé : Visa Destination Emploi **Préparé par Daniel Poulin c.o.**

Tous les individus, quel que soit leur parcours de vie, ont droit à leur chance. Il n'est pas facile de se vendre à un employeur, d'expliquer ses forces et ses faiblesses.

Les employeurs sont à l'ère des résultats, d'où l'idée du Visa Destination Emploi. Ce document permet d'outiller les étudiants en métier semi-spécialisé ou non spécialisé à présenter ce qu'ils peuvent apporter comme contribution à une entreprise.

Cadre théorique

Le Visa Destination Emploi s'appuie sur les concepts suivants :

- Le savoir-agir (Le Bortef 2005)
- Le sentiment d'efficacité personnelle (Bandura 2007)
- Le transfert des compétences
- Bilan de Compétences-Portfolio (Poulin 2010)

La clientèle visée par ce service est composée de participants qui répondent à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Avoir des difficultés d'insertion socioprofessionnelle, par exemple : problèmes de comportement, difficultés d'intégration à un emploi régulier, échecs répétés, etc.
- Avoir un faible niveau de scolarité.
- Posséder peu ou pas d'expérience de travail significative.
- Manquer de motivation et/ou d'autonomie.

Ce service implique la participation des entreprises via les stages.

Le Visa Destination Emploi est subdivisé en différentes sections :

Les tâches maîtrisées

- Les équipements utilisés
- Les attitudes et comportements
- Les formations reçues

Le tout appuyé par des photos, tableaux, commentaires des intervenants, ce qui permet aux participants de mettre en lumière ce qu'ils ont développé pendant leur parcours et aux employeurs de mieux connaître le potentiel de ces personnes avant l'embauche.

Le Visa Destination Emploi est plus qu'un document, il s'inscrit dans une approche développementale dans laquelle chacun des participants à travers son parcours est amené à prendre conscience de ses apprentissages et de ses réalisations

Pour les participants les activités en lien avec le Visa Destination Emploi ont un impact sur le développement de leur sentiment d'efficacité personnelle. À la fin de leur parcours scolaire, ils seront capables d'argumenter sur leur niveau d'employabilité, avec preuves à l'appui qui se retrouvent dans leur Visa Destination Emploi.

Depuis que nous avons mis en place ce projet (dans deux entreprises d'insertion, Atelier Spécialisé des Moulins et le Buffet Accès-Emploi) nous notons une amélioration dans la qualité des emplois obtenus par nos participants. Ils sont maintenant capables de concurrencer les autres chercheurs d'emploi. Pour les étudiants en métier semi-spécialisé ou non spécialisé, il y aurait maintenant un sens monnayable à leur parcours scolaire, favorisant la persévérance scolaire.

MISSION

DE L'ATELIER SPÉCIALISÉ LES MOULINS (ASM)

ASM est une entreprise à but non lucratif fondée en 1996.
Sa mission est d'aider les personnes de 16 ans et plus vivant des difficultés en employabilité à développer des compétences leur permettant de réussir leur intégration sur le marché du travail.

Ce document a été réalisé le 22 octobre 2015
et vous donne un aperçu du parcours
réalisé par M. X



712, chemin Pincourt, Mascouche, Québec J7L 2W7
Téléphone : 450 477-4270 • Télécopieur : 450 477-2548
info@asm.ca • www.asmformation.com

Septembre 2011 - Visa Destination Emploi a été conçu par Renée Chartier, Dorille Pier-Louis et Daniel Poulin afin d'aider les chercheurs d'emploi à trouver leur place sur le marché du travail et par le fait même aider les employeurs à trouver la bonne personne pour le poste à combler.

VISA DESTINATION EMPLOI



M. X



COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PERSONNELLES

Voici les compétences techniques, les apprentissages et les compétences personnelles que M. X a développés durant son parcours chez nous.

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Assembleur de petits articles

- Prendre connaissance des procédures et des instructions d'assemblage.
- Préparer les outils et le poste de travail.
- Préparer et cisposer les pièces et les composants selon l'ordre des opérations d'assemblage.
- Utiliser des machines-outils réglablement réglées telles que des perceuses.
 - Boulonner, visser, agraffer, souder, coller ou assembler de toute autre façon les pièces et les composants à l'aide d'outils manuels ou électriques.
 - Vérifier le montage final des articles assemblés et corriger, s'il y a lieu, les défauts détectés.
 - S'assurer, s'il y a lieu, que les articles assemblés fonctionnent correctement et effectuer, au besoin, des réglages simples ou des ajustements.
 - Remplir des formulaires de contrôle et de suivi de production.
 - Assurer le rangement et l'entretien de son poste de travail.
 - Emballer les articles assemblés et apposer des étiquettes.
 - Acheminer les articles vers le service d'expédition ou d'entreposage.

Aide-rembourseur

- Dégarnir le bâti des meubles et enlever le garnissage.
- Haser la maturation en mesurant, tallant et posant la jute et le caoutchouc mousse.
- Emballer et transporter les meubles.
- Nettoyer et entretenir l'aire de travail.
- Transporter au poste de travail les matériaux nécessaires pour effectuer le travail de rembourrage.
- Travailler au pré-garnissage (préparation et ensachage de la mousse de rembourrage) des coussins de siège, de dos ou des bras des meubles.
- Collaborer à la pose du nouveau revêtement et à la finition du meuble (fixation des différents matériaux et pose des appliques, des pieds, etc.).
- Assembler des chaises ou des tabourets.

Manutentionnaire

- Placer du matériel ou de la marchandise dans des camions, à la main ou à l'aide d'une chargeuse ou de tout autre appareil de levage.
- Trier et transporter les articles d'un endroit à l'autre, à la main ou à l'aide de matériel de manutention.
- Protéger le matériel ou les appareils pour qu'ils ne soient pas endommagés.
- Emballer le matériel ou réunir les marchandises sélectionnées.
- Nettoyer le poste de travail.
- Remplir d'autres fonctions liées à la manutention telles que l'emballage et le calage de divers produits et matériaux.

OUTILS UTILISÉS:

Assembleur de petits articles

Pièces, composants, fusil à colle, vis, boulons, écrous, colle, produits nettoyants, matériel d'emballage, agrafeuse, ciseau, perceuse, outils manuels (tournevis, pince, jeu de clés, agrafeuse, ciseau), outils électriques (perceuse, visseuse)

Aide-rembourseur

Compresseur à air, marteau, couteau

Manutentionnaire

Transporteurs de palettes, courroies, machines à cercler, balance, étiquettes

FORMATION (S) :

Réanimation cardiorespiratoire, Mesures et calculs

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PERSONNELLES

ÉVALUATION

Légende d'évaluation pour chacun des énoncés

Les évaluations que vous retrouverez dans le document ont été réalisées par les chefs d'équipe, formateurs et superviseurs de l'ASM.

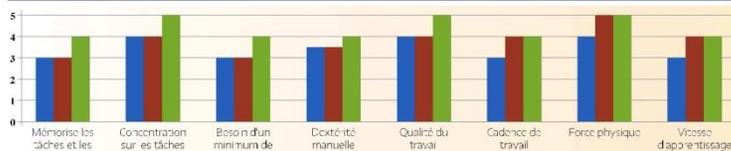
1 Très faible	2 Faible	3 Bon	4 Très bon	5 Digne d'éloge
1 ^{ère} évaluation	2 ^{ème} évaluation	3 ^{ème} évaluation		

Éthique au travail



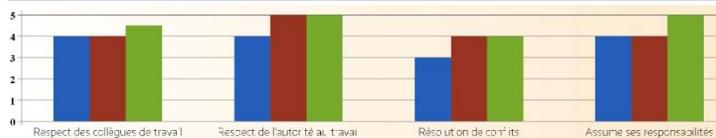
Commentaires : Fiable, monsieur X travaille de façon sécuritaire et s'implique dans ses tâches

Situation de travail



Commentaires : Minutieux, il effectue du bon travail et il est soucieux des détails. Polyvalent, il aime aussi apprendre de nouvelles tâches.

Relation avec les autres



Commentaires : Discret, monsieur X entretient de bonnes relations avec ses collègues de travail et il respecte l'équipe d'encadrement.

ANNEXE 4

L'école obligatoire jusqu'à 18 ans... Les réflexions d'une CO du Réseau Scolaire

Préparé par Dominique Gagné, CO à CS Des Grandes-Seigneuries
VP de l'Association des CO du Réseau Scolaire du Québec

Le contexte

Qu'on se le dise : personne n'est contre la vertu. Tout le monde est « pour l'école », pour la réussite à l'intérieur de celle-ci, et pour que tous les jeunes du Québec reçoivent par le biais de l'éducation, les bases de ce qui va leur permettre de vivre une vie personnelle et professionnelle fructueuse (et honnête) jusqu'à un âge avancé!

Malheureusement, nous ne sommes pas dans un conte de fées à temps plein et, même si la situation s'est améliorée depuis 25 ans², la persévérance à l'école des jeunes jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme nous fait encore passer, les Québécois, en comparaison avec les autres Provinces canadiennes et avec de nombreux pays à travers le monde, pour des ignares.

Récemment, les planètes se sont enlignées (comparaisons avec l'Ontario, vision de la CAQ, préoccupations du Ministère du Revenu face à l'aspect financier de la chose) pour en conclure que la solution résidait, sans doute, à obliger les jeunes à rester à l'école jusqu'à 18 ans, ou jusqu'à l'atteinte d'un diplôme qualifiant.

Le sens qu'on trouve à ses études en lien avec la réussite scolaire

De par la tâche qui est la mienne depuis quelques années, au sein de l'école dans laquelle je travaille (une grosse école secondaire publique de la Montérégie) je suis particulièrement bien placée pour faire des observations sur la question. Car les jeunes de 3^e et 4^e secondaires qui veulent « lâcher l'école », c'est pour moi un privilège, c'est moi qui les rencontre, semaine après semaine. Le plus souvent, des grands gars, âgés de 15 à 18 ans, sont en train d'exploser (travaux non faits, suspension de classes, problèmes de consommation) ou d'imploser (absentéisme, se confondre avec la couleur des murs, dormir sur son bureau).

Car, qu'on se mette les yeux en face des trous : rares sont les personnes qui décrochent de l'école lorsqu'ils y réussissent, lorsqu'ils s'y sentent bien. En revanche, ce que ces jeunes hommes ont à me raconter, c'est un parcours qui est presque toujours le même, à savoir un manque d'intérêt à l'école, vécu depuis le tout début, une longue série d'échecs, de diagnostics de divers troubles, de sentiment d'impuissance, de perte d'estime de soi, etc. D'ennui à la puissance 10...

Dans ces conditions, le fait qu'ils aient poursuivi jusqu'à cet âge est déjà un gage de succès pour la panoplie d'intervenants qui les ont appuyés, et qui ont tenté de les motiver, de même pour leurs parents qui ont maintenu leur discours en ce qui a trait à l'importance de l'école.

² <http://www.lactualite.com/lactualite-affaires/a-lecole-jusqua-18-ans/> d'après Statistiques Canada

Certains de ces gars vivent parallèlement des succès dans un travail à temps partiel, ou sur le plan social ou ont la chance d'être animés par une passion pour un sport, pour le skate ou même pour l'univers de leurs jeux vidéos. Auquel cas, comme CO, on peut faire du pouce là-dessus et s'intéresser à ces aspects de leur vie où ils sont plus vivifiés.

Mais il arrive parfois que rien de ce genre ne soit présent. On est en quelque sorte devant un individu en véritable « burn-out » de l'école. Qui s'est perdu en cours de route. Un mort-vivant de 15, 16 ans.

Il arrive que la meilleure solution pour un être humain ce soit d'abandonner un contexte auquel il n'arrive pas à trouver du sens, dans lequel il se sent en détresse voire même qui lui est devenu toxique. Comment dans ces situations l'école obligatoire jusqu'à 18 ans pourrait-elle constituer une solution prolifique?

Se rappeler ce qui va suivre, également... Quand il est question de l'abandon de l'école par les jeunes (surtout les garçons) avant l'obtention de leur Diplôme d'Études Secondaires, le Québec arrivait bon premier en 2009-10, à l'intérieur des Provinces Canadiennes, en ce qui concernait le taux d'obtention du même diplôme avant l'âge de 25 ans³. Car la persévérance à long terme, par des retours aux études de nos jeunes, est caractéristique.

La concurrence en éducation

Il faut en être pleinement conscients, et ne pas sous-estimer le sujet, le contexte de l'école publique actuelle est un facteur très important dans l'absence de motivation que suscitent nos classes dites « ordinaires ». Car il n'y a plus grand-chose qui y soit ordinaire, malheureusement.

Le sujet est décrit assez abondamment depuis quelque temps⁴, mais les solutions manquent à l'appel. La volonté d'en trouver?

La prolifération de la clientèle dans le réseau privé d'éducation secondaire, la popularité du Programme d'Éducation Internationale (PÉI), le nombre sans cesse croissant de profils ou regroupements particuliers dans nos écoles publiques sur des thèmes comme le sport, les arts, les sciences, etc. font que les classes ordinaires offrent un milieu aux conditions de vie difficiles et fort peu stimulantes. Surpeuplées et constituées en partie d'élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage intégrés, elles sont animées par des enseignants dépassés par l'ampleur de la tâche, la démotivation scolaire est prévisible pour de nombreux jeunes qui n'y retrouvent pas le milieu dont ils auraient besoin.

³ <http://www.cesc.ca/aboutF.html>

⁴ [Larose, Alec \(2016\). *Les projets particuliers à l'école publique en contexte de concurrence scolaire : un état des lieux*, FSE-CSQ, 91p.](#)

Dans ce contexte, comment envisager d'être à l'école encore plus longtemps, si c'est pour reproduire et revivre « la même affaire » ... Justement, dans le discours qui entoure la solution de « l'école obligatoire jusqu'à 18 ans », il est parfois question de faire vivre à ces jeunes « d'autres » expériences comme des stages en milieu de travail ou des occasions de mises en situations professionnelles. Comme spécialiste de l'orientation, on peut trouver que l'idée a du potentiel, et elle en a, à condition que l'individu à qui la mesure s'adresse y trouve du sens, de l'intérêt.

À condition que l'accompagnement vers cette démarche de stage se fasse avec finesse, que le jeune puisse exercer des choix, que le stage en question puisse le faire progresser dans l'exploration ou dans la validation des hypothèses à caractère professionnel qui germent dans sa tête.

L'augmentation du nombre de jeunes de moins de 20 ans au Secteur de la Formation Professionnelle au Secondaire

Une autre idée que le concept de l'école jusqu'à 18 ans tend à favoriser, c'est le fameux concept d'augmenter la présence et par conséquent le taux de diplomation en formation professionnelle au Secondaire (FP) des jeunes de moins de 20 ans...

C'est rêver en couleurs, si on ne tient pas compte des trois réalités majeures suivantes :

- Les jeunes de cet âge sont très souvent indécis. Ils le sont parce qu'ils se connaissent peu. Parce qu'ils ne connaissent du marché du travail que des professions médiatisées et désirables socialement. Ils le sont surtout, parce que c'est assez normal compte tenu du stade de développement personnel et professionnel auquel ils sont rendus. Est-ce si anormal de ne pas avoir d'intention professionnelle claire à 16 ou 17 ans, quand on a une espérance de vie de 80 ans à l'intérieur de laquelle une quarantaine d'années seront consacrées, peut-être, à travailler?
- Ce qui ne le favorise pas non plus, c'est l'accompagnement insuffisant en matière d'orientation scolaire et professionnelle dont les jeunes bénéficient dans nos écoles actuellement.

En cette matière, il n'y a aucune balise, aucun ratio entre les différentes CS du Québec. Vous avez de bien meilleures chances (3 fois plus) de bénéficier d'un accompagnement en orientation si vous êtes un jeune de la région de Québec, plutôt qu'un élève inscrit à la CSDM⁵. Comme il y a plus de chance que vous soyez par surcroît immigrant, ou provenant d'un milieu défavorisé, ou les deux, c'est une situation qui ne vous favorise certainement pas au sein de ce milieu.

- Enfin, et c'est une réalité qu'on passe sous silence le plus souvent, la manière dont la Formation Professionnelle fonctionne. Ce fonctionnement n'avantage absolument pas la possibilité que la clientèle jeune puisse la fréquenter, et ce, de plusieurs façons :

⁵ Voir le tableau statistique de la FPPE en page 29 à 31.

- Au départ, la manière dont les Centres décident des dates de départ de leurs offres de formation est à géométrie variable. Une fois, deux fois ou dix fois par année? En août? En septembre? En avril? D'un Centre à l'autre ou d'un programme à l'autre, tout est possible ou presque. Les groupes sont ouverts, comportant une vingtaine de places, mais sont parfois affichés de nombreux mois à l'avance. Il n'est pas rare que nous constatons, en janvier ou février, au moment d'aider un jeune à s'inscrire à un DEP sensé débiter l'automne suivant que ce cours est complet, parce que le jeune aurait dû savoir qu'il ferait ce choix en... octobre de sa 5^e secondaire.
- Le processus d'admission en FP en lui-même est un véritable piège à jeune. De nombreux centres font passer aux futurs candidats des tests psychométriques et des tests de français et de mathématiques, etc. Certains recourent à des entrevues où ils évaluent la motivation des aspirants et leur connaissance du métier qui les intéressent. Comparés à des jeunes adultes qui ont fréquenté le Cégep ou même parfois l'Université, ou à des adultes ayant déjà travaillé, nos jeunes de 16 ans, 17 ans, avec un secondaire 3 ou 4 en poche ont beaucoup moins de chances de bien se positionner. Les nombreuses admissions sur « liste d'attente » difficiles à gérer, font qu'il est parfois bien plus simple pour le jeune refusé au DEP de s'inscrire et d'aller errer au Cégep un certain temps plutôt que de persévérer dans sa démarche.
- Inversement, parfois, c'est la politique « premier arrivé premier servi » qui s'applique. Il fallait être en ligne au bon moment...
- Enfin, une fois admis, force est d'admettre qu'il n'est pas si facile de mener le projet à terme. Souvent, les élèves qui optent vers un DEP, sont des jeunes qui ont eu besoin de soutien scolaire par le passé, que ce soit sur le plan de la motivation ou parce qu'ils avaient des troubles d'apprentissage par exemple. En FP, les services aux élèves sont fort peu nombreux, principalement en raison du mode de financement de ceux-ci (à même le budget du Centre).
- Sachant que les Centres sont payés au nombre d'élèves qui réussissent et non pas, à ceux qui s'inscrivent, sommes-nous surpris que beaucoup de jeunes qui souhaitent y aller ne fréquentent pas la FP? Et ce n'est pas principalement un problème de valorisation et de promotion.

L'école jusqu'à 18 ans pour les élèves fréquentant les parcours axés sur l'emploi

Certains jeunes, en raison de difficultés d'apprentissages ou de troubles plus importants encore que rencontrent ceux qui sont intégrés en classe régulière, ne peuvent tout bonnement pas obtenir un DES.

Ils sont principalement dirigés actuellement vers deux principales voies d'accès, le FMS (Formation à un métier semi-spécialisé) et vers le FPT (Formation préparatoire au travail).

Depuis le début, depuis l'avènement de ces programmes, malgré leurs objectifs louables, les CO ont un certain malaise par rapport à certaines dimensions de leurs composantes.

Le premier, le FMS, s'adresse à des clientèles de 15 ans n'ayant pas complété la formation du premier cycle du secondaire. Au cours de leur année de FMS, ils ont la chance de consolider

leur formation académique de 1^{er} cycle (généralement la 2^e secondaire) et d'effectuer un stage de formation pour l'apprentissage d'un métier semi-spécialisé. Ils doivent choisir celui-ci en tout début d'année. Ils souhaitent souvent poursuivre leurs études par la suite, ce qui demeure très difficile, car ce sont des clientèles présentant beaucoup de difficultés à réussir sur le plan académique.

Le second, le parcours FPT, s'adresse à des clientèles encore plus faibles académiquement. Ici, l'abandon du programme de 3 ans sans obtenir de certification est exponentiel : 46.8 %⁶. Une des incongruences de ce programme est le fait que la formation académique qu'on y complète, même si elle n'est pas si abondante, n'est strictement pas reconnue dans la poursuite d'études académiques ultérieures éventuelles. Dans mon milieu, nombreux sont ces jeunes qui quittent le programme sans avoir obtenu de certification (à un métier peu spécialisé) pour se retrouver à l'éducation des adultes classés en présecondaire. Phénomène extrêmement triste. Voué à l'échec. Si une personne de 16 ans trouve plus de sens à tenter de compléter ses études primaires qu'en restant dans un parcours visant à la former comme travailleur, c'est signe que ce dit parcours n'avait guère de signification pour lui ou elle.

C'est là que nous souhaitons faire, comme CO, l'essentiel de notre contribution à cette réflexion.

Ce que vivent les jeunes dans nos écoles doit être porteur de sens pour eux.

S'ils ne persévèrent pas, c'est que cela n'en a pas assez.

Obliger tout le monde à rester à l'école jusqu'à 18 ans, ne contribuera pas, en tant que tel, à donner plus de motivation aux gens qui n'en trouvent pas, déjà.

C'est là-dessus qu'il faut jouer :

- Répondre aux besoins des jeunes.
- Partir de ce qui les allume.
- Les amener à choisir.
- À se choisir

6

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/BulletinStatistique43_f.pdf

TABLEAU STATISTIQUE DE LA FPPE

Conseillères et conseillers d'orientation Nombre de ressources professionnelles par élèves (2013-2014) <i>Croisement des données PERCOS (personnel régulier temps plein et temps partiel, en équivalent temps plein (ETP), MEESR, avril 2015) et Effectif scolaire (MEESR, janvier 2015)</i>					
N°	Commission scolaire	Effectif scolaire	ETP réguliers	Nb d'élèves par ressource	Ressource par 1000 élèves
689	Du Littoral	586	1,00	586	1,71
711	Des Monts-et-Marées	7 715	3,06	2 521	0,39
712	Des Phares	10 599	7,63	1 389	0,72
713	Du Fleuve-et-des-Lacs	5 824	4,03	1 445	0,69
714	Kamouraska-Rivière-du-Loup	8 919	6,28	1 420	0,70
721	Du Pays-des-Bleuets	9 991	7,87	1 270	0,79
722	Du Lac-Saint-Jean	9 330	4,96	1 881	0,53
723	Des Rives-du-Saguenay	15 090	9,05	1 667	0,60
724	De la Jonquière	10 267	7,32	1 403	0,71
731	De Charlevoix	3 562	4,15	858	1,17
732	De la Capitale	36 710	34,64	1 060	0,94
733	Des Découvreurs	16 000	10,51	1 522	0,66
734	Des Premières-Seigneuries	29 552	19,76	1 496	0,67
735	De Portneuf	6 723	3,96	1 698	0,59
741	Du Chemin-du-Roy	20 142	13,47	1 495	0,67
742	De l'Énergie	11 772	8,70	1 353	0,73
751	Des Hauts-Cantons	7 678	4,12	1 864	0,54
752	De la Région de Sherbrooke	23 569	9,36	2 518	0,40
753	Des Sommets	9 381	7,74	1 212	0,83
759	Crie	5 079	n.d.	n.d.	n.d.
761	De la Pointe-de-l'Île	42 494	19,15	2 219	0,45
762	De Montréal	109 500	37,83	2 895	0,35
763	Marguerite-Bourgeois	59 548	22,67	2 627	0,38
769	Kativik	3 425	n.d.	n.d.	n.d.
771	Des Draveurs	20 688	4,16	4 973	0,20
772	Des Portages-de-l'Outaouais	17 406	4,90	3 552	0,28
773	Au Cœur-des-Vallées	7 253	4,40	1 648	0,61
774	Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	3 223	2,97	1 085	0,92
781	Du Lac-Témiscamingue	2 509	3,02	831	1,20
782	De Rouyn-Noranda	6 500	1,00	6 500	0,14

Conseillères et conseillers d'orientation

Nombre de ressources professionnelles par élèves (2013-2014)

Croisement des données PERCOS (personnel régulier temps plein et temps partiel, en équivalent temps plein (ETP), MEESR, avril 2015) et Effectif scolaire (MEESR, janvier 2015)

N°	Commission scolaire	Effectif scolaire	ETP réguliers	Nb d'élèves par ressource	Ressource par 1000 élèves
783	Harricana	5 656	1,00	5 656	0,18
784	De l'Or-et-des-Bois	7 134	1,15	6 203	0,16
785	Du Lac-Abitibi	3 594	1,60	2 247	0,45
791	De l'Estuaire	6 155	4,18	1 472	0,68
792	Du Fer	5 611	2,89	1 942	0,52
793	De la Moyenne-Côte-Nord	812	0,98	829	1,21
801	De la Baie-James	2 690	1,00	2 690	0,37
811	Des Iles	1 433	1,34	1 069	0,94
812	Des Chic-Chocs	4 664	3,97	1 175	0,85
813	René-Lévesque	7 178	6,45	1 113	0,90
821	De la Côte-du-Sud	10 526	8,05	1 308	0,76
822	Des Appalaches	6 153	4,20	1 465	0,68
823	De la Beauce-Etchemin	22 720	10,85	2 094	0,48
824	Des Navigateurs	25 377	13,10	1 937	0,52
831	De Laval	51 950	n.d.	n.d.	n.d.
841	Des Affluents	44 481	n.d.	n.d.	n.d.
842	Des Samares	27 906	10,29	2 712	0,37
851	De la Seigneurie-des-Mille-Illes	40 990	n.d.	n.d.	n.d.
852	De la Rivière-du-Nord	27 927	12,24	2 282	0,44
853	Des Laurentides	9 340	3,00	3 113	0,32
854	Pierre-Neveu	5 721	2,56	2 235	0,45
861	De Sorel-Tracy	8 308	2,37	3 505	0,29
862	De Saint-Hyacinthe	16 211	5,89	2 752	0,36
863	Des Hautes-Rivières	21 098	9,42	2 240	0,45
864	Marie-Victorin	40 575	16,50	2 459	0,41
865	Des Patriotes	33 233	13,18	2 521	0,40
866	Du Val-des-Cerfs	18 775	11,00	1 707	0,59
867	Des Grandes-Seigneuries	26 061	13,23	1 970	0,51
868	De la Vallée-des-Tisserands	10 128	3,38	2 996	0,33
869	Des Trois-Lacs	16 425	7,91	2 076	0,48
871	De la Riveraine	7 743	1,69	4 582	0,22
872	Des Bois-Francs	13 825	8,38	1 650	0,61

Conseillères et conseillers d'orientation

Nombre de ressources professionnelles par élèves (2013-2014)

Croisement des données PERCOS (personnel régulier temps plein et temps partiel, en équivalent temps plein (ETP), MEESR, avril 2015) et Effectif scolaire (MEESR, janvier 2015)

N°	Commission scolaire	Effectif scolaire	ETP réguliers	Nb d'élèves par ressource	Ressource par 1000 élèves
873	Des Chênes	14 509	8,22	1 765	0,57
881	Central Québec	4 625	4,55	1 016	0,98
882	Eastern Shores	1 404	0	-	-
883	Eastern Townships	7 078	2,97	2 383	0,42
884	Riverside	10 930	1,00	10 930	0,09
885	Sir-Wilfrid-Laurier	15 272	9,16	1 667	0,60
886	Western Québec	7 802	3,96	1 970	0,51
887	English-Montréal	35 946	17,40	2 066	0,48
888	Lester-B.-Pearson	30 467	9,15	3 330	0,30
889	New Frontiers	5 231	0,68	7 693	0,13
	TOTAL	1 037 663*	457,73	2 267	0,44

* Excluant les commissions scolaires de Laval, des Affluents et de la Seigneurie-des-Mille-Îles (membres non affiliés à la FPPE) ainsi que les commissions scolaires Crie et Kativik, pour lesquelles les données PERCOS ne sont pas disponibles. L'effectif total est de 1 183 588.

